



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret d'accompagnement des entreprises touchées par les violences urbaines

Été 2023



Quel accompagnement solliciter ?

1

Un accompagnement individualisé pour les entreprises en difficulté et un conseiller départemental dédié

2

Je veux déposer une plainte

3

Je veux faire une demande d'activité partielle

4

J'ai besoin d'un accompagnement avec mon assurance

5

D'autres partenaires s'engagent pour m'accompagner



1. Un accompagnement individualisé pour les entreprises en difficulté et un conseiller départemental dédié



Il pourra vous **rediriger vers le bon interlocuteur** pour toute demande **fiscale** (charges, dettes, etc.) ou **sociale** (activité partielle) et pour toute autre demande.



Il pourra vous proposer des solutions **adaptées** à votre situation.



**Contact national
0806 000 245**

**Contact départemental
aux entreprises en difficulté**

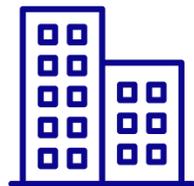
M. Éric Fauchet
codefi.ccsf76@dgifp.finances.gouv.fr
02 35 58 19 20 ou 06 13 07 33 35



2. Je veux déposer une plainte



Je peux saisir une **pré-plainte en ligne** :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19620>



Je peux me rendre au **commissariat ou à la gendarmerie** la plus proche.

Trouver le site le plus proche :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R64884>



3. Je veux faire une demande d'activité partielle



Pourquoi ?

Mon entreprise est victime d'un sinistre (destructions matérielles) à la suite des violences



Quels salariés peuvent être concernés :

Tous les salariés mis en activité partielle par l'employeur et disposant d'une autorisation d'activité partielle pour la période concernée ont droit au régime d'indemnisation.



Je souhaite me faire une idée de l'aide de l'Etat auquel je pourrais avoir le droit :

Lien simulateur : <https://www.simulateurap.emploi.gouv.fr/>



Je créé mon compte pour pouvoir remplir les démarches :

Lien démarche pas à pas : https://apart-instruction.asp-public.fr/aparti/bundles/apartapart/pdf/Pas_A_Pas_de_A_a_Z.pdf?t=1654711625737

Contact

ddets-activite-partielle@seine-maritime.gouv.fr

02 76 27 71 01



4. J'ai besoin d'un accompagnement avec mon assurance



Je dois déclarer mon sinistre auprès de mon assurance **le plus rapidement possible.**



J'ai besoin d'une **expertise en assurances** :

Je suis affilié CCI

Numéro unique pour
toutes les entreprises :
02 32 10 05 20

Je suis affilié Chambre des Métiers

Contact :
cabinet@cma-normandie.fr
02 32 18 23 28

5. D'autres partenaires s'engagent pour m'accompagner



J'ai besoin d'aide avec **un crédit en cours** :

→ La Banque de France peut m'accompagner dans la médiation de mon crédit.



Contact
mediation76@banque-de-france.fr



J'ai besoin d'un **soutien psychologique** :

→ APESA peut m'apporter une aide si je suis entrepreneur.

Dieppe

contact76dieppe@apesa-france.com

02 35 84 11 87

Le Havre

contact76lehavre@apesa-france.com

02 35 42 15 50

Rouen

contact76rouen@apesa-france.com

02 35 71 42 35





**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret d'accompagnement des entreprises touchées par les violences urbaines

Été 2023

